SNUDI 44 FO

Pas un enfant à la rue !

Le SNUDI FO 44 apporte son soutien au collectif « Pas d'enfant à la rue », aux familles expulsées et aux parents d'élèves et enseignants mobilisés !

À Nantes, une quarantaine de familles et une centaine d'enfants scolarisés dans 14 écoles, collèges et lycées sont aujourd'hui privés de logement ou d'hébergement stable.
Dans tout le département, les expulsions de familles se multiplient. Depuis la rentrée, les expulsions locatives et celles de familles hébergées en CADA plongent toujours davantage d'enfants dans la précarité et les privent parfois de tout toit.

Une situation inacceptable !

Parmi ces enfants, certains sont en situation de handicap ou atteints de maladies rares. Comment accepter que des élèves soient contraints de dormir à la rue, alors même qu'ils devraient pouvoir grandir, apprendre et vivre dans des conditions dignes ?

L'école ne peut pas rester silencieuse face à cette situation. Le droit à l'instruction ne peut être dissocié du droit au logement. Aucun enfant ne devrait avoir à subir la précarité, l'instabilité et l'absence de toit.
Comme enseignants, nous sommes confrontés à une question très concrète : comment exercer correctement notre métier auprès d'enfants dont les conditions de vie ne permettent même plus d'assurer ni leur sécurité ni leur repos ? Ces situations ont nécessairement des conséquences sur leurs apprentissages, mais aussi sur les conditions dans lesquelles nous pouvons accomplir nos missions de service public. Les décisions de l'État viennent ainsi compromettre le droit des enfants à une scolarité dans des conditions dignes.

Le **SNUDI FO 44** dénonce le désengagement de l'État et rappelle que le droit à l'hébergement d'urgence est inconditionnel. Comment ne pas mettre cette situation en perspective avec la promesse formulée par Macron en juillet 2017, selon laquelle plus personne ne devait dormir dans la rue à la fin de cette même année ? Près de dix ans plus tard, le nombre de personnes sans domicile est estimé à 350 000 en France, et les expulsions sans solution de relogement continuent. Un terrible constat d'échec pour les gouvernements successifs !

Le SNUDI FO 44 apporte tout son soutien au collectif « Pas d'enfant à la rue », aux familles expulsées, ainsi qu'aux parents d'élèves et enseignants mobilisés. Il soutient les revendications du collectif et exige :

- Un hébergement immédiat et adapté pour tous les élèves à la rue ;
- La continuité de l'hébergement jusqu'au relogement ;
- Le recensement des situations et la coordination des réponses à l'échelle de toutes les écoles de la Métropole ;
- La gratuité de l'accueil périscolaire pour les familles domiciliées au CCAS ;
- L'application de la loi de réquisition des logements et bâtiments vides.

Le SNUDI FO 44 appelle à participer nombreuses et nombreux au goûter solidaire organisé par le collectif « Pas d'enfant à la rue » :

Mercredi 25 novembre à 14h

Devant les services de la préfecture et de la DDETS
12 boulevard Vincent Gâche à Nantes.

Le SNUDI FO 44 appelle également à signer et faire signer la pétition du collectif ici :

Pas un enfant à la rue !

Contact : 06 24 87 34 78
snudi44fo@gmail.com